

COMITÉ DE BON VOISINAGE DU PORT DE MONTRÉAL

FAITS SAILLANTS – Rencontre du 30 mai 2018

La 8^e rencontre du Comité de bon voisinage du Port de Montréal a eu lieu le 30 mai 2018.

Interface Port-Ville

Plusieurs sujets liés à l'interface Port-Ville ont été abordés, notamment pour faire le suivi sur les plaintes qui ont été reçues au cours des derniers mois relativement au bruit en provenance des terminaux Viau et Racine. Les opérateurs de terminaux membres du comité ont présenté les différentes mesures qui ont été mises en place afin de réduire le niveau de bruit perçu dans le voisinage en lien aux opérations de manutention :

- Des études de bruit ont été effectuées afin de déterminer les niveaux sonores en provenance des opérations;
- Plusieurs équipements ont été dotés de systèmes d'alarmes de recul à large bande (bruit blanc);
- Des vérifications ont été faites par les opérateurs afin de s'assurer que ces nouveaux systèmes d'alarmes de recul soient sécuritaires pour les travailleurs des terminaux.

Ces mesures ont permis de réduire le niveau de bruit perçu par les résidents voisins, ce qu'ont confirmé certains voisins ayant été rencontrés suite à la mise en place de ces nouveaux systèmes. Des études de bruit seront également faites pour voir les impacts de ces mesures sur les niveaux sonores. Le Port de Montréal a souligné que les résidents voisins doivent continuer d'aviser le centre de contrôle (514-283-6911) lors de nuisances sonores afin que le Port puisse déterminer la provenance du bruit en temps réel.

La question des navires ancrés au mouillage Pointe-aux-Trembles a été discutée relativement aux mesures qui ont déjà été prises visant à réduire le bruit émis par certains d'entre eux :

- Sensibilisation auprès des personnes concernées, dont le centre de contrôle et les navires, afin qu'ils utilisent au minimum leurs génératrices;
- Faire en sorte que le ravitaillement de ces navires soit effectué du côté opposé au secteur Pointe-aux-Trembles, lorsque possible.

Les représentants du Port de Montréal ont ensuite fait le point brièvement sur la gestion des enjeux de voisinage qu'a posé l'accueil du *USS Little Rock* (navire de guerre de l'armée américaine) accosté au quai Bickerdike durant l'hiver dernier. Le Port et les représentants des résidents de la Cité-du-Havre se sont depuis rencontrés pour faire le bilan de cet épisode.

Le CN a informé les membres du Comité que depuis le 18 juin, le train quittant le Port de Montréal le matin le fait à 5 h, au lieu de 9 h comme c'était le cas précédemment. De plus, la Société du Vieux-Port a procédé à l'ajout de barrières au passage à niveau, qui émettent un

signal sonore lors du passage des trains. Une communication à cet effet a été transmise aux résidents voisins de ce secteur pour les informer des changements.

Le Port de Montréal a par la suite présenté une approche qui sera déployée au cours des prochains mois afin d'améliorer l'interface Port-Ville sur divers aspects en collaboration avec différents acteurs et afin de cibler, dans un premier temps, un secteur en particulier. Le Port a également présenté son projet de points d'observation qui sera développé d'ici la fin de l'année 2018. Plus de détails sur ce projet seront présentés aux membres lors de la prochaine rencontre du comité.

Un point ajouté en varia a porté sur le dégagement des voies ferrées dans le secteur du Pied-du-Courant lors des feux d'artifices. Le Port a indiqué que l'équipe y est déjà sensibilisée et essaie autant que possible de déplacer les convois ferroviaires lors de cet évènement pour dégager la vue. Cette voie ferrée est toutefois appelée à demeurer et des travaux de réfection auront lieu prochainement, ce qui permettra notamment d'optimiser l'éclairage dans ce secteur.

Camionnage

Un point d'information a d'abord été fait sur les solutions mises en place afin de régler le problème de congestion qu'ont connu certains terminaux au cours des derniers mois. En effet, les heures d'ouverture des terminaux ont été élargies et sont maintenant de 6 h à 19 h, 5 jours par semaine, afin de désengorger les terminaux et de réduire l'attente des camions à l'entrée du Port. La situation sera réévaluée à la fin du mois de juin pour voir si ces nouvelles heures d'ouverture doivent être maintenues.

Le camionnage dans les secteurs résidentiels en dehors des heures permises a également été discuté. Un membre du comité a en effet souligné une problématique de non-respect par certains camions de l'interdiction de la circulation de transit dans les secteurs résidentiels durant la nuit (entre 19 h et 7 h). La Ville de Montréal fera le suivi de la situation. Le suivi sera également fait par le Port avec le représentant de l'ACQ membre du comité, qui était absent à la rencontre.

Pour terminer la rencontre, une courte présentation des représentants du Port a été faite sur le cadre juridique applicable au territoire portuaire.

Après la rencontre, les membres du comité qui le désiraient ont eu l'occasion de visiter le Grand Quai du Port de Montréal, qui a été inauguré officiellement le 3 juin 2018.

La prochaine rencontre du comité de bon voisinage aura lieu à l'automne 2018.